MÁTÉ KOVÁCS

« Les Femmes savantes » ou les titres universitaires français au féminin

The present article aims to explore one special aspect of gender linguistics, the feminization of job titles in current French language. After having briefly reviewed the history of feminization and the point of view of the linguistically conservative Académie française, the study pays close attention to the process of feminization of French university titles and their translation into Hungarian.

Introduction

De nos jours, un intérêt croissant se porte sur les aspects linguistiques des différences sexuelles. Si en Hongrie les recherches en études de genre ne sont menées dans un cadre organisé que depuis quelques années[1], en France l'étude des questions linguistiques relevant des différences sexuelles a été engagée dès les années 1970-1980[2].

Le présent article étudie un domaine spécial, à savoir la féminisation des noms de titres et grades, problématique ayant fait l'objet de nombreuses études[3]. L'objectif de ce travail est d'analyser dans un contexte français ce phénomène linguistique imprégné d'idéologie, ainsi que de donner un bref aperçu de l'histoire de la féminisation et du point de vue de l'Académie française tout en accordant une attention particulière à la féminisation des titres universitaires français et leur traduction en hongrois.

Bref parcours historique

La question de la féminisation des noms de métiers, titres et grades français remonte aux années 1980. Avec l'apparition des femmes dans des postes de responsabilité

---

[1] Ágnes Huszár, « A magyarországi gendernyelvészeti kutatások története és perspektívái », *Alkalmazott Nyelvészeti Közlemények*, vol. VI, No.1, 2011, p. 73-80.

[2] Anne-Marie Houdebine-Gravaud, « Trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou Le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images », *Langue et société*, No.106, 2003, p. 33-61.

[3] Voir par exemple : Elizabeth Dawes, « La féminisation des titres et fonctions dans la Francophonie : de la morphologie à l'idéologie », *Ethnologies*, vol. 25, No.2, 2003, p. 195-213. Itsuko Fujimura, « La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001) », *Mots. Les langages du politique*, No.78, 2005, p. 37-52.

occupés jusque-là par des hommes, il s'est avéré nécessaire de créer des noms de métier féminisés rendant ainsi évident le sexe de leur porteur. Les premiers pas ont été effectués par le gouvernement français en 1984 avec la constitution d'une commission terminologique dont la tâche était d'étudier les diverses possibilités de féminisation.

Ces premiers efforts ne se sont pas révélés fructueux malgré le soutien politique. À la fin des années 1990, le premier ministre Lionel Jospin a émis une circulaire[4] dans laquelle il a demandé à la commission de dresser un état des lieux à la lumière des dix années passées et il s'est également adressé à l'Institut national de la langue française afin que ce dernier établisse la liste des noms de métier féminisés[5].

Si, grâce aux mesures présentées brièvement plus haut, l'utilisation des noms de métier féminisés a été entamée, cette question reste toujours d'actualité dans la société française. Récemment, en septembre 2012, après l'entrée au pouvoir du nouveau gouvernement français basé sur la parité homme-femme, la ministre du logement Cécile Duflot a reproché à un député de droite de l'avoir appelée *Madame le ministre* au lieu de *Madame la ministre*[6].

L'Académie française et la féminisation

L'Académie française connue pour son conservatisme linguistique et son attitude linguistique prescriptive s'oppose fermement à la féminisation des noms de métier, en particulier à l'usage des néologismes. Au nom de l'institution, en 1984, Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss ont considéré le travail de la commission terminologique comme blâmable. Plus tard, en 2002, l'Académie a confirmé son point de vue et déploré les *« dommages »* causés par la féminisation arbitraire[7]. De plus, l'institution a qualifié d'illusoires les idées selon lesquelles la féminisation pourrait revaloriser le rôle de la femme au sein de la société.

Or, l'attitude de l'Académie est, paraît-il, sur le point de changer. Du moins, c'est ce que laisse entrevoir le discours prononcé par l'académicien Jean-Loup Dabadie lors de la remise des prix littéraires le 6 décembre 2012. Ce discours, dont la version écrite a été également publiée sur le site web de l'institution[8], contient trois « fautes » de féminisation syntaxique. Selon le communiqué de l'Académie cité plus haut, dans le cas de la dénomination d'un groupe composé d'hommes et de femmes, il n'est pas

[4] http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/circulaire.du.6_03_98.html (consulté le 13 mars 2014)

[5] Bernard Cerquiglini et al., *Femme, j'écris ton nom… Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, CNRS, Institut national de la langue française, 1999.

[6] http://www.lexpress.fr/actualite/politique/cecile-duflot-veut-etre-appelee-madame-la-ministre_1166631.html (consulté le 14 mars 2014)

[7] http://www.academie-francaise.fr/actualites/feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-et-titres (consulté le 13 mars 2014)

[8] http://www.academie-francaise.fr/discours-sur-les-prix-litteraires-seance-publique-annuelle-18 (consulté le 13 mars 2014)

nécessaire d'indiquer la forme masculine et féminine du substantif l'une après l'autre, le masculin dit générique se référant aux deux sexes. Les exemples suivants nous témoignent du fait que l'académicien ne suit pas les conseils de l'institution *: « Lauréats et lauréates de ce beau jeudi 6 décembre 2012 », « Chaque académicien, chaque académicienne », « Mesdames et Messieurs les lauréats et les lauréates »*.

Féminisation des titres universitaires

Dans ce qui suit, nous allons illustrer la problématique à travers la féminisation des titres universitaires. Notre choix est tombé sur cet aspect de la question car selon Fujimura[9], la féminisation des titres appartenant au monde universitaire et scientifique s'avère plus lente que celle des titres relevant d'autres domaines. Fujimura affirme que la progression lente de la féminisation des mots tels que *directeur de recherche*, *chercheur* et *professeur* peut être expliquée par la réalité extralinguistique, notamment par des facteurs sociolinguistiques[10]. C'est en effet le conservatisme linguistique du monde scientifique qui se révèle en être la justification. Il est d'autant plus intéressant d'analyser l'usage des titres féminisés que les néologismes comme *maîtresse de conférences* sont considérés par l'Académie comme des termes à éviter, voire ils sont qualifiés de *« barbarismes »* ou d'*« aberrations lexicales »*[11].

le professeur (des universités)/la professeur(e) (des universités)

Quant à la personne exerçant la fonction de *professeur (des universités)*, il existe trois moyens de renvoyer au sexe du référent. Les hommes sont désignés par la forme de base masculine *professeur*, tandis que les femmes, elles, sont nommées soit par ce même substantif épicène précédé d'un article (ou d'un déterminant)[12] féminin : *la professeur*, soit par la forme créée du masculin par l'ajout du suffixe *–e* : *la professeure*. Il est à noter qu'en cas d'utilisation de *la professeur*, l'accord de l'adjectif se fait au féminin en raison de l'article féminin correspondant au sexe du référent tandis que la forme de base est dotée des marques du masculin. Suivant la tendance engagée dans plusieurs pays francophones, en particulier en Suisse et dans la province du Québec, la forme suffixée *la professeure* commence à se répandre dans le français standard actuel. Le moteur de recherche Google en indique 97 100 attestations[13]. Cette forme féminine – *la professeure des universités* – est présente dans des documents officiels du gouvernement

[9] Fujimura, *op. cit.*, p. 40.

[10] *Ibid*., p. 47.

[11] http://www.academie-francaise.fr/actualites/feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-et-titres (consulté le 13 mars 2014)

[12] Pour simplifier la question, tout au long de l'article nous allons nous référer à l'article défini féminin.

[13] Dans le présent article, lors de la référence aux apparitions attestées par Google, nous faisons figurer le chiffre apparaissant sur la première page le 13 mars 2014.

français, sur les sites web du ministère de l'enseignement supérieur et de différentes universités, ainsi que dans des journaux et périodiques.

le maître de conférences/la maître(sse) de conférences

Les hommes et les femmes ayant acquis le titre de *maître de conférences* ne sont distingués dans la langue que par l'article faisant référence au sexe de la personne qui le porte. Dans le cas de ce titre, l'expression du genre demeure souvent implicite car tant à l'écrit qu'à l'oral, la différence apparaît uniquement si nous devons écrire ou prononcer l'article. Pour l'expression du féminin, nous disposons désormais du néologisme *maîtresse de conférences* dont Google atteste 87 000 apparitions sur des sites français. Ce néologisme gagne de plus en plus de terrain et il est présent dans la liste des distinctions du gouvernement français, sur des sites web des universités et de la Bibliothèque nationale de France. La diffusion du titre féminisé *maîtresse de conférences* est un phénomène particulièrement intéressant vu que certaines opinions déconseillent son utilisation en raison de la connotation sexuelle associée à *maîtresse*[14]. Nous sommes d'avis que ce néologisme est calqué plutôt sur le modèle de la *maîtresse d'école* et que du point de vue sémantique la connotation évoquée plus haut a perdu de sa validité.

le maître-assistant/la maître(sse)-assistante

Les enseignants universitaires placés sous les maîtres de conférences dans la hiérarchie universitaire sont appelés *maîtres-assistants*. L'utilisation de ce titre s'avère de moins en moins fréquent car suite à la réforme de 1984, les maîtres-assistants ont été intégrés dans le nouveau corps des maîtres de conférences[15]. Quant à ce titre, afin d'exprimer le féminin, nous pouvons nous servir de la forme *la maître-assistante* (Google confirme 12 500 apparitions sur des sites français) dans le cas de laquelle le suffixe *–e* et l'article indiquent également le sexe du référent qui est ainsi marqué et à l'oral et à l'écrit. Suivant le modèle de *la maîtresse de conférences*, le terme *maîtresse-assistante* a été créé dont la forme atteste trois fois la marque du féminin et auquel, selon certains, une connotation sexuelle est également attachée[16]. Son utilisation n'est pas notable, Google en trouve uniquement 221 apparitions sur des sites français.

l'assistant/l'assistante

L'enseignant en bas de l'échelle universitaire est nommé *assistant* ou *assistante* selon le sexe du référent. La forme féminine peut être constituée à partir de la forme de base masculine par suffixation de *–e*. Ce titre a été annulé par la réforme évoquée plus

[14] Dawes, *op. cit.*, p. 203, 209.

[15] http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000692733 (consulté le 13 mars 2014)

[16] Dawes, *op. cit.*, p. 203.

haut et leurs porteurs sont devenus membres du corps des maîtres de conférences après l'obtention d'un doctorat.

Féminisation et codification linguistique

L'acceptation des changements linguistiques est prouvée, entre autres, par la codification d'un mot ou d'une expression dans le dictionnaire fixant la norme linguistique[17]. C'est la raison pour laquelle il est important d'examiner la présence ou l'absence dans le dictionnaire des mots féminisés et étudiés jusqu'ici.

L'édition 2014 du dictionnaire monolingue *Le Nouveau Petit Robert*[18] contient presque tous les titres universitaires féminisés. La seule exception est faite pour l'expression *la maîtresse-assistante* qui n'y est pas présente et au lieu de laquelle le dictionnaire conseille l'utilisation de *maître-assistante*. Or, il est hautement intéressant de remarquer que le néologisme *la maîtresse de conférences* apparaît sur les pages du dictionnaire avec la définition suivante : « Maître de conférences (FÉM. *maître* ou *maîtresse* ; ABRÉV. FAM. *maître de conf*) : personne chargée d'un cours dans une grande école ou enseignant dans une université avant d'accéder au titre de professeur. » Quant au titre de professeur, le dictionnaire contient les formes *la professeur* et *la professeure* en ajoutant comme remarque à cette dernière qu'elle se répand en français standard actuel sur le modèle du français du Canada.

Féminisation et traduction

Dans la dernière partie du présent article, nous examinons les possibilités de traduction des titres féminisés français vers le hongrois. En général, il est à remarquer que nous avons deux choix à notre disposition.

D'une part, suivant le modèle le plus répandu en hongrois, nous pouvons opter pour la traduction des titres féminisés français par les formes de base masculines hongroises, ainsi *Mme Catherine Grand professeure des universités* devient *Catherine Grand egyetemi tanár* en hongrois. Dans le cas présent, il est intéressant de noter qu'en français l'abréviation *Mme*, la forme féminisée *professeure* ainsi que le nom lui-même marquent le féminin, tandis qu'en hongrois c'est le nom seul qui indique qu'il s'agit d'une femme.

D'autre part, les titres féminisés français peuvent être traduits en hongrois par des formes créées à partir des formes de base par l'adjonction du suffixe *–nő* ou du mot *asszony*. *Mme Catherine Grand professeure des universités* peut ainsi apparaître en hongrois sous forme de *Catherine Grand egyetemi tanárnő, Catherine Grand egyetemi tanár asszony, Catherine Grand professzornő* ou *Catherine Grand professzor asszony*.

---

[17] Pour la précision, notons que la codification est un moyen important de la standardisation qui s'avère être une activité linguistique consciente et planifiée, le processus ne se déroulant pas automatiquement.
István Lanstyák, *Nyelvművelés, nyelvtervezés, nyelvmenedzselés*, Bratislava, STIMUL, 2009.

[18] *Le Nouveau Petit Robert* [En ligne], sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2013, www.lerobert.com (consulté le 26 mars 2014)

Le tableau suivant nous présente l'éventail complet des versions féminisées des titres universitaires hongrois.

Titres universitaires féminisés en hongrois			
Titre	**Google**	**Titre**	**Google**
egyetemi tanárnő	54 700	egyetemi tanár asszony	43
professzornő	3810	professzor asszony	14 300
egyetemi docensnő	81	egyetemi docens asszony	8380
egyetemi adjunktusnő	56	egyetemi adjunktus asszony	7
egyetemi tanársegédnő	6	egyetemi tanársegéd asszony	1

Le tableau ci-haut indique qu'en cas de traduction des titres féminisés français par leur équivalent hongrois, il vaut mieux avoir recours aux formes créées par l'ajout du mot *asszony* quant aux titres plus élevés (*professzor, egyetemi docens*) et à celles formées par le suffixe *–nő* en cas des titres en bas de l'échelle universitaire. Or, deux précisions s'imposent. Quant au titre de *egyetemi tanárnő* qui montre le plus d'apparitions et qui semble contredire ce qui vient d'être dit, il n'est pas toujours évident de décider s'il se réfère uniquement à une femme portant le titre de *professeure des universités* ou, dans un sens plus large, il englobe tous les titres universitaires détenus par une femme. De plus, en hongrois, l'utilisation des formes créées par l'ajout de *asszony* et de *–nő* suit une logique claire, elle s'explique aussi par l'âge de la femme en question.

En guise de conclusion

Nous pouvons remarquer en conclusion que la féminisation des titres et grades est une question complexe dont la cause est soutenue par la politique française. Comme les exemples analysés nous en témoignent, tous les titres universitaires disposent d'une forme féminine dans le français actuel, mais leur utilisation revêt des proportions différentes. Finalement, il est à noter que le problème de fonds, à savoir l'augmentation de la visibilité des femmes est une question essentiellement sociale à laquelle la linguistique peut contribuer par ses propres moyens, entre autres, par la féminisation des titres et grades présentée dans cet article.

MÁTÉ KOVÁCS
Université ELTE
Courriel : komate1@yahoo.fr